Manon Lescaut, Abbé Prévost, 1731

La rupture avec le père

Seconde partie

De « Songez que je suis votre fils... » à « serez-vous aussi impitoyable que les hommes ? »

Introduction

Emprisonné au Châtelet pour avoir volé et séquestré quelque temps le jeune G de M, Des Grieux est délivré par l'intervention de son père, venu le voir à Paris. Un accord s'est conclu en effet entre les deux pères, celui de Des Grieux et celui de G de M: le jeune homme échapperait à toute poursuite, mais Manon serait transférée de la prison du Châtelet à l'Hôpital d'où elle partirait avec d'autres pour être déportée en Amérique. Des Grieux comprend qu'il doit essayer de convaincre son père d'annuler ce châtiment, mais craignant qu'il ne s'empare de lui par la force, comme il l'avait déjà fait au début du roman, il demande à son père de le retrouver dans un lieu public, au jardin du Luxembourg. Cependant le dialogue s'engage mal, et Des Grieux peine à fléchir son père.



En quoi cette scène marque-t-elle un tournant dans le roman?

Trois moments rythment ce passage:

I De « Songez que je suis votre fils » à « son cœur était inflexible » : le recours de Des Grieux au « pathos »¹ familial et son échec face au père.

Il De « Je m'éloignai de quelques pas » à « des sentiments de père » : la dernière tentative de Des Grieux pour renverser la situation.

III De « Comme je me tournai pour le quitter » à « aussi impitoyable que les hommes ? » : la rupture définitive entre les deux hommes et ses effets sur des Grieux.

On connaît « l'éloquence scholastique » de Des Grieux depuis sa première rencontre avec Manon : il maîtrise l'art oratoire et conscient d'échouer à convaincre son père par des arguments raisonnables (Et quels arguments raisonnables après deux tentatives d'escroquerie (M de G, père et fils) et deux séjours en prison (St Lazare, l'Hôpital, Le Châtelet) ?), il tente ici de fléchir son père en faisant appel à ses sentiments.

I Le recours de Des Grieux au pathos familial et son échec face au père.

« Songez que je suis votre fils », sa première intervention à l'impératif apparaît comme un ordre, mais l'emploi de la 2^{ème} personne du pluriel marque le respect et la soumission du fils vis-à-vis de son père. Elle met en avant le lien qui les unit et cherche à jouer sur la tendresse qu'un père a naturellement pour un fils, ce qui a déjà fonctionné lors de leur première entrevue. L'interjection « hélas » semble également reprendre le ton larmoyant que des Grieux avait adopté précédemment, se présentant lui-même comme victime d'une « Fatale passion » ². Cependant le jeune homme choisit de développer alors une idée qu'il n'avait qu'esquissée au préalable, ie l'identité des sentiments



¹ Pathos : partie de la rhétorique qui traite des moyens propres à émouvoir l'auditeur.

² Voir p. 165.

éprouvés par le père et le fils à l'égard de la femme aimée. Le deuxième impératif « **Souvenez-vous** » fait surgir en une phrase très courte le personnage de la mère décédée, et Des Grieux enchaîne par une exclamative qui par l'emploi du verbe « **aimer** » et de l'adverbe « **tendrement** » met en scène le père, tel un jeune homme passionnément amoureux.

Il enchaîne ensuite avec trois questions rhétoriques. La première interroge la réaction du père, en jouant sur l'ambiguïté des termes (« souffert », ici au sens de « supporter », manifeste aussi la « souffrance ») et la violence de l'image (« arrachée de vos bras »). Des Grieux y répond par une hyperbole chevaleresque « Vous l'auriez défendue jusqu'à la mort ». La seconde question rhétorique, « Les autres n'ont-ils pas un cœur comme vous ? » fondée sur une formulation interro-négative, met en avant l'universalité du « cœur » et en justifie les réactions. L'expression « Les autres » apparaît comme un euphémisme pour ne pas parler de lui-même. De même que le « on » de la phrase suivante (« Peut-on être barbare après avoir éprouvé ce que c'est que la tendresse et la douleur ? ») qui renvoie clairement au père. On retrouve alors la même alternance, presque dans les mêmes termes : « tendresse » et « douleur ». Quant au terme « barbare » il qualifie de manière inhumaine celui qui refuse à reconnaître aux autres ce que lui-même a traversé.

Cependant dans le parallélisme qu'a établi Des Grieux, il a comparé sa mère à Manon, ce qui reste difficilement acceptable pour le père³. Sa réaction est donc brutale, il utilise l'impératif à la forme négative, ordonnant le silence à Des Grieux : « Ne me parle pas davantage de ta mère ». La précision ajoutée par le complément de manière « d'une voix irritée » théâtralise la scène et permet aux lecteurs de saisir la tension qui s'installe alors. Le père reprend les termes du fils : « ce souvenir » répond à « souvenez-vous » mais il produit l'effet inverse que celui recherché par Des Grieux. Le terme « d'indignation » et l'emploi imagé de « échauffe » marquent l'échec du jeune homme. Pire, la figure maternelle est également évoquée par le père mais pour condamner le fils, et en utilisant le même vocabulaire et les mêmes procédés d'écriture que lui : « Tes désordres la feraient mourir de douleur ». Le père lui aussi parle de « douleur », et lui aussi manie l'hyperbole « mourir de douleur ». Quant à la discordance des temps employés (« feraient », conditionnel présent, contre « si elle eût assez vécu », subjonctif plus-que-parfait, qui remplace un plus que parfait actuel), elle souligne au présent ce que le comportement de Des Grieux aurait produit sur sa mère : le père renvoie au fils la mort possible de sa mère.

Les paroles qui suivent, que des Grieux qualifie lui-même par le terme « ajouter », confirment la décision du père et accélèrent le rythme : L'impératif à la première personne du pluriel « Finissons cet entretien » est aussitôt corrigé par la multiplication des premières personnes du singulier qui énoncent la toute-puissance paternelle : « il m'importune », « ne me fera pas changer », « je retourne », « je t'ordonne de me suivre ». Le commentaire que fait ensuite Des Grieux va dans le même sens : la redondance « dur et sec » (deux adjectifs eux-mêmes brefs), l'expression sans appel « intimer cet ordre » aboutissent à la conclusion « son cœur était inflexible ». Là encore Des Grieux réutilise le terme de « cœur » qu'il avait employé précédemment et l'adjectif se fonde sur la privation (« inflexible »).

II Une mort annoncée

Le mouvement amorcé par Des Grieux « Je m'éloignai de quelques pas » manifeste la rupture qui est en train de se faire. Néanmoins celle-ci n'est pas encore totale, et le jeune homme justifie ce recul devant les auditeurs du récit, en évoquant très concrètement une violence dont son père serait capable : « m'arrêter de ses propres mains »⁴.

Il ne renonce cependant pas à argumenter et reprend la parole, pour s'inscrire en victime : « N'augmentez pas mon désespoir ». Le terme de « désespoir » inscrit la scène dans un registre plus tragique. L'incise « lui dis-je » laisse une incertitude sur les raisons de ce désespoir, avant la conclusion marquée par le gérondif : « en me forçant à vous désobéir ». A partir de là, le discours de Des Grieux oscille entre une grande détermination et le refus d'en assumer la responsabilité.

³ D'un côté un mariage, reconnu par la société et l'église, de l'autre, une liaison avec une jeune fille qui a quand même vendu ses charmes un certain temps ; d'un côté deux jeunes gens d'un même milieu aristocratique, de l'autre un chevalier avec une femme sans naissance.

⁴ Rappelons qu'au début du roman, il a délégué cette violence au frère aîné de des Grieux, accompagné de plusieurs domestiques.

Ainsi avec l'emploi du verbe « forcer », le jeune homme décline toute possibilité de choix dans son comportement, alors même que le terme de « désobéir » est particulièrement fort. La formule impersonnelle « <u>Il est impossible</u> (que je vous suive) » est également catégorique. Mais il développe son discours, en invoquant la souffrance que lui inflige son père : « <u>Il ne l'est pas moins que je vive</u>, après la dureté avec laquelle vous me traitez »⁵. Là encore, il retourne l'argumentation contre son père, en sous-entendant qu'un père ne peut ainsi traiter son fils. La triple négation : « <u>Il ne l'est pas moins que je vive</u> » = « <u>il n'est pas /moins / impossible</u> que je vive » aboutit au renforcement et annonce la disparition du jeune homme, la similitude des sonorités « <u>suive</u> »/ « <u>vive</u> », appuyant ce passage tragique de la désobéissance à la mort.

La fin de son discours apparaît alors comme une sorte de chantage affectif, et Des Grieux ne ménage pas les hyperboles : « un éternel adieu », « Ma mort, que vous apprendrez bientôt » (emploi du futur + adverbe de temps). Il manifeste aussi un certain goût du pathos par exemple, avec l'emploi de « peut-être », qui appuie un jeu de sonorités en p (« peut-être reprendre pour moi des sentiments de père »). L'adverbe « tristement » qui qualifie la manière dont des Grieux s'exprime, apparaît presque comme une didascalie expliquant comment il a « joué » ce discours. De fait, on se demande si des Grieux calcule ses effets afin d'attendrir son père ou s'il est sincère et se laisse prendre à son propre auto-apitoiement. Cependant la désobéissance du fils se révèle inacceptable pour le père et la rupture est inévitable.



Jean-Baptiste Greuze, La Malédiction paternelle (Le fils ingrat), 1777, Musée du Louvre

III La rupture définitive et les réactions de Des Grieux

La proposition temporelle « Comme je me tournais pour le quitter » met en avant le mouvement de Des Grieux, mais la rupture est énoncée par la parole du père, proférée dans la violence, comme le signale l'incise « s'écria-t-il ». La première interrogation « Tu refuses donc de me suivre » témoigne d'une certaine incrédulité de sa part, tandis que les deux impératifs « Va, cours à ta perte » apparaissent bien comme une condamnation.

⁵ On peut douter de la vérité de tels propos : Des Grieux s'est peu soucié de son père et de sa famille depuis sa rencontre avec Manon, sinon pour se demander ce dont il pourra hériter.

Tout se passe désormais comme si les émotions l'emportaient : « la vive colère » du père faisant naître « le transport » du fils. Le parallélisme des adieux manifeste les reproches mutuels au moyen de deux adjectifs : « ingrat et rebelle » du côté du père, « barbare et dénaturé » du côté de Des Grieux. Le jeune homme reprend l'adjectif qu'il avait employé au début du passage (« barbare »), tandis que le terme de « dénaturé » suggère une forme de monstruosité, le père contrevenant par son intransigeance aux lois de la nature. Si le père est bien à l'origine de l'adieu, c'est le fils qui le rend définitif par la violence du vocabulaire qu'il emploie, autant que par la répétition par deux fois du terme « adieu ». Le récit de Des Grieux fait bien comprendre aux auditeurs/lecteurs qu'une étape vient d'être franchie vers une issue tragique.

De fait, les réactions de Des Grieux trahissent son trouble : la rapidité du rythme (deux phrases courtes), l'emploi du passé simple (« je sortis » ; « je marchai »), la précision temporelle « aussitôt » et la comparaison « comme un furieux » montrent l'agitation du personnage, qui va chercher refuge chez M de T (lui aussi un « fils », capable de comprendre Des Grieux et de l'aider). Quant à l'interrogation religieuse, qui se manifeste aussi bien par les gestes de Des Grieux « je levais les yeux et les mains », que par ses paroles rapportées au style direct, elle marque également le désarroi. Alors que toutes les possibilités pour délivrer Manon disparaissent, seul le recours à « toutes les puissances célestes » demeure. Ainsi le jeune homme pose la question, sous une forme un peu ambigüe : « serezvous aussi impitoyable que les hommes ? ». Il s'adresse directement à Dieu, par l'apostrophe « ô ciel », mais en employant une forme négative (« impitoyable ») associée à une comparaison avec les hommes, il oriente la réponse, en suggérant que non, le ciel ne sera pas aussi impitoyable que les hommes. Bien sûr, pour l'auditeur/lecteur qui a déjà saisi que l'histoire s'était mal terminée, la naïveté de Des Grieux à ce moment-là est pathétique.

Conclusion

Une scène essentielle qui marque un tournant dans l'œuvre. Bien sûr, on retrouve le comportement habituel de Des Grieux : sa volonté de justification permanente, son art du langage, sa façon de repousser toute responsabilité dans le déroulement de sa vie, mais c'est aussi une scène qui montre les limites de sa liberté. Protégé par les siens, tant

qu'il obéit aux codes sociaux et familiaux, il est rejeté dès qu'il les remet en cause.

Par ailleurs ce passage interroge aussi les relations pères-fils dans la société du XVIIIème siècle. Sont-elles essentiellement régies par un équilibre de droits et de devoirs? Quelles émotions mettent-elle en jeu? La question est importante car ce passage constitue la dernière rencontre entre père et fils, le premier décédant lors du séjour du second en Amérique. Dans les dernières lignes du roman, le jeune homme mentionnera cette mort « à laquelle je tremble, avec



trop de raison, que mes égarements n'aient contribué ».

Jean-Baptiste Greuze, Le fils puni 1778 (Musée du Louvre)